

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMM-016
P-01144

**Pont au-dessus de la rivière Saint-Jean à Lavaltrie (montée Guy Mousseau)
Fermeture d'une voie et nouvelles restrictions de charges**

Saint-Jérôme, le 4 juin 2020. – Le ministère des Transports informe les usagers d'une fermeture d'une voie de circulation sur le pont situé au-dessus de la rivière Saint-Jean sur la montée Guy-Mousseau à Lavaltrie. Ainsi, la circulation s'effectue désormais en alternance sur une voie de 4,5 mètres.

De plus, le Ministère se voit dans l'obligation d'imposer de nouvelles restrictions quant aux limites de charges permises sur cette structure. Les limites de charges maximales sont dorénavant les suivantes :

- 15 tonnes pour un camion d'une seule unité (camion porteur);
- 15 tonnes pour un camion semi-remorque;
- 15 tonnes pour un train routier.

Rappelons que ce pont était jusqu'à maintenant interdit aux camions en surcharge (titulaires de permis hors normes).

Le Ministère remercie les usagers de leur précieuse collaboration. Les nouvelles limites de charges permettront de protéger certains éléments de la structure contre une dégradation prématurée.

-30-

Source : Samantha Saroufim
Conseillère en communication et porte-parole régionale
Ministère des Transports
Direction générale des Laurentides-Lanaudière
Tél. : 450 569-3057
Ligne médias : 1 866 341-5724